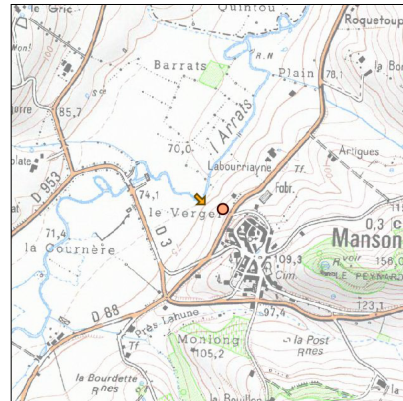
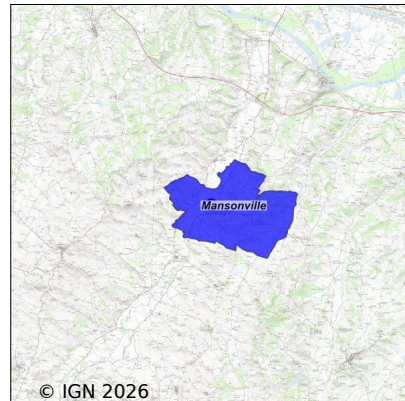


Système d'assainissement 2024

MANSONVILLE (comunale)

Réseau de type Séparatif



Station : MANSONVILLE (comunale)

Code Sandre	0582102V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Date de mise en service	février 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	350 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	21 Kg/j
Charge nominale DCO	42 Kg/j
Charge nominale MES	24,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	53 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	526 761, 6 326 727 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Arrats

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Mansonville depuis 2010

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est séparatif. Il y a 1 850 mètres en gravitaire et 250 mètres en refoulement. Le poste de refoulement est clôturé et fermé à clef. On dénombre 89 raccordements.

Concernant le poste de refoulement, les 2 pompes fonctionnent correctement. Des graviers arrivent régulièrement dans le poste de relevage. Un panier-dégrilleur est présent.

Une autosurveillance a été réalisée en mars 2024. Avec 16,2 m³/j admis à la station, la charge hydraulique correspond à 108 EH, soit 31% de la capacité de la station. La charge organique représente quant à elle 77 EH, soit 22% de la charge nominale de la station. L'écart entre les deux charges semble être révélateur d'entrée d'eaux claires parasites au sein du réseau.

Station d'épuration

La station est un filtre planté de roseaux à deux étage. Elle a été mise en service en 2010.

La station est clôturée et fermée à clef. Le site est propre.

La station se compose de :

- Un dégrilleur manuel : Il est entretenu. Peu de déchets sont collectés (environ 30 litres par an).
- Une chasse automatique alimentant le 1er étage de FPR : Le volume de bâchée est de 2,6m³. Son fonctionnement est satisfaisant. En moyenne, il est comptabilisé, à l'aide du compteur de bâchée, 18 m³/j. On remarque une augmentation des débits lors de périodes pluvieuses (11,7 m³/j avait été admis lors d'une autosurveillance en juin 2022 en période sèche).
- Un premier étage de filtre planté de roseaux. Il est doté de 3 casiers mais seuls deux sont alimentés. Le casier 1 est bâché. L'alternance est réalisée une fois par semaine. Par endroit, la bâche protégeant le pourtour des casiers est fortement endommagée. La couche de boues n'est pas homogène sur toute la surface des casiers. Lors du faucardage des roseaux, les débris végétaux sont en partie laissés sur place.
- Chasse automatique alimentant le 2ème étage : l'ouvrage est propre et son fonctionnement est satisfaisant. Il n'y a pas de compteur de bâchées.
- Un deuxième étage de filtre planté de roseaux : Il est doté de deux casiers. Un seul casier est alimenté en continu. Des débris végétaux, issus du faucardage des roseaux et de la tonte, sont présents dans le casier. De plus un arbuste est présent au milieu du seul casier utilisé. Par endroit, la bâche protégeant le pourtour des casiers est fortement endommagée.

Après la sortie de la station, l'effluent s'écoule dans une conduite jusqu'au cours d'eau Arrats. Avec le bon fonctionnement de la station et l'effet de dilution dans l'Arrats (débit assez important), il n'y a aucun impact du rejet de la station sur le milieu récepteur.

En 2024, une analyse du rejet et une autosurveillance ont été effectuées. L'épuration était excellente avec une bonne nitrification à chaque fois.

Le cahier de vie est bien renseigné (moyennes 2024 des tests bandelettes : N-NO₂ : 1 mg/l ; N-NO₃ : 29 mg/l ; N-NH₄ : 1 mg/l).

Pour l'autosurveillance, la mesure de débit a été réalisé par le relevé du compteur de bâchée.

Les prélèvements en entrée station ont été réalisés dans le regard de répartition à chaque déclenchement de bâchée grâce à un détecteur de surverse.

Les prélèvements en sortie de station ont été réalisés dans le regard de rejet et ont été asservis au temps.

Sous produits

Les mesures de hauteur de boues ont été réalisées selon le protocole de l'IRSTEA.

La hauteur moyenne de la couche de boues à la surface du casier n°1 était de 7,5 cm - minimum : 0 cm et maximum : 18 cm (en mars 2021).

La hauteur moyenne de la couche de boues à la surface du casier n°2 était de 12,4 cm - minimum : 2 cm et maximum : 22 cm (en mars 2024).

La couche de boues n'est toujours pas uniforme.

Le curage doit s'envisager lorsque la hauteur moyenne des boues atteint une vingtaine de centimètres environ.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	16,2 m3/j	31 %			16,2 m3/j	
DBO5	4,6 Kg/j	22 %	280 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	3,1 mg/l
DCO	8,6 Kg/j	21 %	530 mg/l	93 %	0,6 Kg/j	35 mg/l
MES	2,9 Kg/j		180 mg/l	97 %	0,1 Kg/j	4,9 mg/l
NGL	1,4 Kg/j		89 mg/l	10,4 %	1,3 Kg/j	80 mg/l
NTK	1,4 Kg/j		89 mg/l	97 %	0 Kg/j	2,5 mg/l
PT	0,1 Kg/j		8,1 mg/l	31,2 %	0,1 Kg/j	5,5 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582102V001>